



**UNION DES PRODUCTEURS
AGRICOLES DE LA GUADELOUPE**

DÉCLARATION DE L'UPG

L'industrie sucrière traverse une crise profonde, exacerbée par les divisions qui gangrènent les producteurs agricoles. Cette crise risque d'être fatale si l'on persiste à Actionner les mauvais leviers en cultivant des promesses inaccessibles et en se fixant des objectifs pour l'heure non atteignables.

Dès septembre 2022, d'après négociations se sont déroulées et ont abouti le 1er avril

2023 à donné une nouvelle CONVENTION 2023/2028 entre tous les partenaires de la filière

Avec l'ETAT, et pour la première fois, la RÉGION et le DÉPARTEMENT. Cette Convention (consultable sur le site internet de la DAAF GPE), contient des avancées significatives à même de garantir la pérennité de la filière.

Pour la première fois, la revendication présentée par l'UPG depuis de nombreuses années a été acceptée par toutes les parties. L'article 17 de la Convention a acté la mise en place d'une Commission de travail pour élaborer une nouvelle FORMULE DE PAIEMENT de la canne APPLICABLE SUR LA RÉCOLTE 2024. Une commission d'experts travaille sur ce dossier qui devra aboutir au 30 Juin 2024 et dont les dispositions seront appliquées avec effets rétroactifs sur les cannes livrées en 2024.

Par ailleurs, pour la récolte 2024, les planteurs percevront 12/13-ème de la prime bagasse, soit 13,38€/Tonne de canne livrée en sucrerie à Gardel.

Un dispositif de partage de la valeur réalisée sur l'ensemble des coproduits de la canne en fonction des résultats sera mis en place d'ici la fin de la campagne et appliqué sur cette récolte.

LA CONVENTION 2023/2028, ainsi que l'ACCORD DU 16 FÉVRIER 2024 SUR LE DÉMARRAGE DE LA RÉCOLTE 2024 ONT ÉTÉ VALIDÉS PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS AGRICOLES (COORDINATION RURALE, FDSEA, MODEF, UPG) à l'exception des JA.

Depuis l'année dernière, un groupe de planteurs érigés en Collectif a contesté la Convention, sans faire de propositions constructives, autre que celle de réclamer 180€ comme prix à fixer pour la tonne de canne.

Le blocage pendant plusieurs jours des différents sites d'approvisionnement a eu des conséquences désastreuses sur les résultats de la récolte au détriment des planteurs, dont certains n'ont pu livrer leurs cannes, malgré le prolongement jusqu'en Août de la récolte. Il faut signaler que certains frondeurs avaient préalablement livré une bonne partie de leurs cannes à la distillerie DAMOISEAU.

Cette année c'est la SICA UDCAG, par l'entremise de son président qui s'est érigée en syndicat pour prendre la direction de la fronde, tout en fustigeant les syndicats agricoles comme étant incapables, voire nuisibles.

Tout ce beau monde a décidé que le prix de revient de la tonne de canne était de 130€, et qu'il fallait fixer son prix de vente à 160€/Tonne.

Après avoir promis 160€/T aux planteurs, deux jours avant l'ouverture de la récolte on assiste à un volte face des frondeurs qui ont appelé tous les syndicats qu'ils vilipendaient la veille à s'accorder hors de la présence de l'UPG, sur une nouvelle demande qui consiste à fixer un prix unique de la tonne de canne à 120€ quelque soit la richesse et pendant 3ans. Ce nouveau prix sorti du chapeau est assorti d'un ultimatum conditionnant le démarrage de la récolte.

Tout cela ressemble au scénario d'un mauvais film dans lequel, la surenchère, la démagogie et le populisme seraient les têtes d'affiche.

Depuis quand une SICA dont la mission est d'accompagner techniquement les planteurs, d'assurer leur approvisionnement en intrants, d'être des relais financiers et de gérer les différents dossiers d'aides, peut elle s'ériger en syndicat et prendre partie pour certains planteurs de l'obédience du président contre le reste des planteurs par rapport à leur choix syndical ?

Tous les planteurs du Nord Basse Terre financent au même titre l'UDCAG et ont droit aux mêmes considérations.

Nous sommes face à un ABUS DE POUVOIR ET À MINIMA UN DÉTOURNEMENT DE MISSION.

Une SICA n'a pas vocation à se substituer aux syndicats et encore moins à prendre la direction d'une intersyndicale.

L'UPG n'a pas pour pratique de changer les règles du jeu en cours de partie. Nous sommes conscients des difficultés que vivent les producteurs agricoles de toutes les filières et militons depuis toujours pour une agriculture paysanne, seule capable de nous permettre d'assurer la souveraineté alimentaire. Nous savons que c'est un combat qui sera long et difficile dans le contexte colonial et à cause des contraintes de la mondialisation qui pèsent sur nous.

Nous ne sommes pas des RÊVEURS, nous ne sommes pas non plus des MARCHANDS DE RÊVES, mais des COMBATTANTS qui avons foi dans nos producteurs, notre peuple et notre pays.

Nous alertons sur le fait que prendre comme seul critère de référence le poids de la canne pour fixer son prix, c'est créer une grave distorsion entre les planteurs en fonction de leurs zones de production.

Tout le monde sait que les rendements à l'hectare sont plus importants en Nord et Sud Basse-Terre qu'en Grande-Terre et à Marie Galante, mais que les rendements sucre à l'hectare (5tonnes) sont sensiblement identiques et les revenus aussi. À 120€/tonne sans condition de richesse seuls quelques planteurs du Nord Basse Terre sont gagnants, mais que sont surtout les planteurs de bananes qui font de la canne en rotation culturale plutôt que de faire de la jachère qui seront les grands gagnants de cette opération, car ils produisent 100 à 120 tonnes /hectare avec des richesses autour de 6%.

On aboutirait ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après et à coup sûr, à une filière à 2 vitesses.

Bassins	Rend. / ha	PUHT	CA
B/T	80	120,00 €	9 600,00 €
G/T & M/G	60	120,00 €	7 200,00 €
Ecart :			2 400,00 €

Sommes-nous prêts à supporter un tel écart de plus de 33% de rémunération entre bassin au sein d'une même filière de Guadeloupe ?

À QUI PROFITERA LE CRIME ?

Par ailleurs, quid de la démarche qualité et de la recherche de l'excellence pour la filière.

Sommes-nous définitivement condamnés à faire du nivellement par le bas ?

Pour sa part l'UPG poursuit sans désespérer son combat pour l'amélioration des revenus des producteurs agricoles par la mobilisation autour de cinq grands chantiers prioritaires :

- 1-La révision de la formule et du protocole de paiement de la canne
- 2-Le partage équitable des recettes réalisées sur tous les coproduits issus de la transformation de la canne
- 3-La problématique du foncier agricole
- 4-La reconnaissance de la sole cannière comme puits de carbone, donnant droit à une indemnisation dans le cadre de la transition écologique
- 5-La restructuration globale de la filière.

Les producteurs agricoles n'ont pas de liens de subordination par rapport aux industriels ; ils sont des partenaires économiques qui doivent traiter d'égal à égal, chacun cherchant à défendre aux mieux ses intérêts ; mais ils sont dans une interdépendance les uns par rapport aux autres.

L'UPG appelle de son vœu à l'unité du monde paysan, condition indispensable pour sauver la filière et assurer la pérennité des exploitations agricoles.

La canne est une culture pivot autour de laquelle l'agriculture Guadeloupéenne doit pouvoir se développer en systèmes de production polyvalents et par terroir.

